COMPTABLE, DAF, DÉCOUVREZ POURQUOI ADOPTER L'EDI

Avec l'obligation de télétransmettre vos déclarations fiscales et sociales, plusieurs options de télétransmissions sont possibles : le service en ligne des impôts ou via un échange de données informatisés (EDI).

Fonctionnement et avantages, voilà pourquoi vous devez adopter l'EDI !

UN FONCTIONNEMENT SIMPLE ET SÉCURISÉ

1. Génération automatique des documents au format EDI
2. Envoi facilité des déclarations depuis le logiciel
3. Transit sécurisé par des serveurs de liaison
4. Réception par l'administration avec notification de délivrance
5. Validation par l'administration fiscale et retour de l'accusé de validation

LES AVANTAGES DE L'EDI

GAIN DE TEMPS

L'échange de données numérique induit le remplissage automatique des informations des déclarations depuis votre **logiciel de gestion comptable**, contrairement à l'EFI qui vous oblige à les saisir manuellement.

RÉDUCTION DES COÛTS

La suppression des supports papiers ainsi que des frais d'envois réduisent à long terme l es coûts généraux de l'entreprise.

DIMINUTION DES ERREURS

La génération automatique des documents fiscaux via votre logiciel de gestion évite les saisies manuelles et donc, les possibilités d'erreurs humaines.

AMÉLIORATION DE LA COMMUNICATION

La rapidité des échanges de documents numériques facilite la collaboration avec l'Administration Fiscale et permet une plus grande réactivité.

SÉCURISATION DE VOS DOCUMENTS

L'envoi numérique des documents fiscaux vous apporte une sécurité renforcée grâce à des liaisons directes vers les serveurs de l'État.

BON À SAVOIR

Certifié EDI, EBP vous accompagne et vous permet de gagner du temps dans vos télédéclarations fiscales (TVA, liasse fiscale, impôts sur les sociétés et CVAE) et sociales (DSN, prélèvement à la source, taxe sur les salaires) !

Rejoignez-nous sur

EBP Informatique • ZA du Bel Air • Rue de Cutesson - 78120 RAMBOUILLET • SA au capital de 1 million d'euros RCS VERSAILLES B 330 838 947
NAF 5829C • Novembre 2022